

Conditions générales d'admission

- Un entretien personnalisé avec la direction, sans engagement, est nécessaire avant toute inscription.
- Sur présentation des résultats scolaires précédents et du carnet hebdomadaire.
- Examen d'entrée 8, 9, 10 et 11 Harmos.
- Pas d'admission pour les élèves dont le comportement a fait l'objet de sévères remarques de discipline, de même que pour ceux atteints d'un handicap psychologique prononcé.

Inscription de nouveaux élèves

Dès réception du bulletin d'inscription rempli et signé par les parents, une place sera garantie, sous réserve que l'élève soit promu en fin d'année ou réponde aux conditions stipulées lors de l'entretien.

L'école confirmera, par une lettre aux parents, l'acceptation ou le refus de cette inscription.